

# Lettre d'informations municipales



## Au Sommaire :

- Le mot des bénévoles de la bibliothèque
- Etat civil
- Extraits des comptes rendus du conseil municipal
- Au fil des dossiers
- Les associations

## Horaires d'ouverture de la Mairie :

- **Lundi : 16h30 -18h30**
- **Mardi : 10h-12h**
- **Mercredi : fermeture**
- **Jeudi : 16h30 -18h30**
- **Vendredi : 10h-12h**
- **Résolution de problèmes locaux** : un cahier de doléances est disponible en Mairie.

## Vous pouvez rencontrer les élus sur rendez-vous :

- **Lundi 16h30-18h30** : Claudine COURT
- **Mardi 10h-12h** : René HRYNIOW
- **Jeudi 16h30-18h30** : René HRYNIOW
- **Vendredi 10h-12h** : Claudine COURT

## Horaires de la bibliothèque (gratuite) :

- **Lundi : 16h30 – 18h**
- **Mercredi : 11h-12h**
- **Vendredi : 16h30-18h**
- **Samedi : 11h-12h**

## Horaires d'hiver de la déchetterie de Montrond (du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars)

- **Lundi : 14h - 17h**
  - **Mardi au Samedi : 9h - 12 h et 14h - 17h**
- Les déchetteries sont fermées les jours fériés..

### Mairie de Boisset-lès-Montrond

1 Place de l'église

42210 Boisset-lès-Montrond

Tél. : 04 77 54 40 16

Courriel : [mairie.boisset42@wanadoo.fr](mailto:mairie.boisset42@wanadoo.fr)

Site de la mairie :

[www.boisset-les-montrond.com](http://www.boisset-les-montrond.com)

Site de Loire Forez Agglomération:

[www.loireforez.fr](http://www.loireforez.fr)

## Le mot des bénévoles de la bibliothèque

La bibliothèque municipale créée depuis plus de 30 ans est installée à côté de l'école depuis 2013 dans des locaux qui lui sont dédiés, les travaux ont été subventionnés par le Conseil Départemental et Loire Forez dans le cadre d'un programme européen LEADER.

En 2015, la bibliothèque a intégré le réseau des médiathèques-ludothèques en Loire Forez. Ce réseau appelé COPERNIC rassemble aujourd'hui 3 médiathèques, 56 bibliothèques et 2 ludothèques sur le territoire de Loire Forez Agglomération.

Une carte unique et gratuite permet d'accéder à toutes les bibliothèques du réseau et à plus de 240 000 documents :

- des livres pour tous les âges et pour tous les goûts : albums, romans, bandes dessinées, documentaires...
- de la musique et des films pour tous, dès le plus jeune âge : musique du monde, classique, contemporaine, variétés, films de fiction et documentaires...
- des jeux, jouets, jeux surdimensionnés et jeux vidéo pour découvrir, s'amuser et échanger...
- des ressources numériques pour s'informer, apprendre et jouer, accessibles depuis le site [mediatheques.loireforez.fr](http://mediatheques.loireforez.fr) et dans certaines médiathèques du réseau.

La culture circule : les usagers peuvent emprunter et réserver dans tous les établissements du réseau. Une navette, tous les quinze jours, livre gratuitement les réservations dans la bibliothèque de leur choix.

Notre bibliothèque compte actuellement 160 adhérents qui empruntent plus de 4 000 documents par an. Ce sont des bénévoles qui assurent le fonctionnement au quotidien de la bibliothèque :

- tenir les permanences,
- gérer la navette,
- sélectionner, commander, couvrir les documents achetés, en respectant un budget d'acquisition octroyé par Loire Forez Agglo, fixé à 1,50€ par habitant,
- se former à l'utilisation du logiciel informatique commun à l'ensemble du réseau,
- proposer et organiser les animations (contes, stop motion, expositions...),
- accueillir les classes ...

Toute notre équipe de bénévoles s'efforce d'apporter aux Boissetaires un service de qualité pour leur donner entière satisfaction.



Bernard J., Danièle R., Danielle M., Françoise C.,  
Françoise F., Ginette K., Martine V., Martine R.,  
Monique M. et Rose Marie B.

**La Cérémonie de la fin des événements d'Algérie (19 mars 62)  
aura lieu jeudi 19 mars à 18h30 à BOISSET LES MONTROND.**

**Rappel des dates des élections (carte d'identité obligatoire) :**  
**15 mars et 22 mars : élections municipales (8h-18h)**

**ÉCOLE PRÉ-INSCRIPTIONS : nouveaux parents ou nouveaux Boissetaires, vous  
pouvez préinscrire vos enfants à l'école dès maintenant pour la rentrée 2020-2021.  
Contacter la mairie.**



## Compte-rendu du Conseil Municipal du 26 novembre 2019

### Convention groupement de commandes avec le SIEL.

Madame le Maire demande l'autorisation de pouvoir signer la convention pour fournitures d'achat d'énergie pour l'électricité. Le conseil approuve à l'unanimité.

### Tarifs communaux 2020 inchangés

CIMETIÈRE		SALLE des FÊTES (caution 900€)	
Concession 30 ANS	105 € le m <sup>2</sup>	Petite salle	220 €
Concession 15 ANS	73 € le m <sup>2</sup>	Grande salle	450 €
Columbarium 10 ANS	260 €	Apéritif	250 €
Columbarium 15 ANS	365 €		
Jardin des souvenirs	55 €		

### Salle des fêtes

La commission de sécurité du 22 novembre 2019 informe qu'il faut limiter la puissance de l'ensemble des appareils électriques de la cuisine à 20kw. Les deux fours dépassent largement la norme autorisée, il va falloir réfléchir à une solution.

### Convention "Assistance juridique" avec Loire Forez Agglomération

L'adhésion au service commun à LFA pour quatre ans nous aidera, entre autres, à lancer le marché de la maîtrise d'œuvre pour la cantine et à choisir le maître d'œuvre.

### Indemnité percepteur

Elle s'élève à 393,86€.

Vote : 9 voix pour, 2 abstentions.

### Enveloppe "voirie et éclairage public" Loire Forez Agglomération

Tous les ans LFA octroie une enveloppe de 31 000€ à la commune.

### Questions diverses

- Demande du comité des fêtes : un tunnel de 60m<sup>2</sup> fixé dans le goudron sur l'ancien court de tennis pour ranger son matériel. Devis : 4 150€. Jugé trop grand, le projet sera étudié en 2020 en attente de la réponse à la demande de subvention au Conseil Départemental faite par le comité des fêtes.
- Point financier.
- Grève du 5 décembre : à partir d'un taux de grévistes supérieur ou égal à 25% la mairie doit mettre en place un service minimum. Une note sera distribuée aux parents par le biais des carnets de liaison le 28 novembre.
- Infirmerie à la salle des sports : réaménagée par le CJS pour environ 500€.

**RAPPEL** : nous vous rappelons qu'un cahier est à votre disposition en mairie pour recueillir vos remarques et suggestions, vous pouvez également vous connecter sur le site de la mairie [www.boisset-les-montrond.com](http://www.boisset-les-montrond.com)

## Boun dzo , boun an é les estrennes dj'iquellou temps

Vous avez été salué en patois franco-provençal tel qu'on le parlait à Boisset. La Grande Guerre 14-18 le fit reculer, il devint employé pour parler aux bêtes, puis il disparut totalement avec la seconde guerre mondiale.

Voici la traduction : "Bonjour bon an et les étrennes de ce temps"

Bernard Boudol

## DISTRIBUTEUR DE PAIN

Un distributeur sera installé prochainement, après travaux, sur la place des Marronniers. Une convention sera passée avec la boulangerie Vert Griotte de Montrond les Bains.



## A VOS BASKETS !

Implanté sur l'ancien canal propice à la balade, à proximité de la salle des sports et du city stade :

### un parcours de santé vous attend !



Après l'échelle de suspension vous attendent les barres parallèles suivies d'un espalier double qui vous conduit à exécuter des pas de géants, des sauts alternés pour finir par des étirements.

Pour accéder à ce parcours, vous pouvez vous garer place du lavoir ou venir à pied en empruntant le petit sentier derrière la salle des sports.

Bon parcours !

**POLICE DE VOIRIE** (intersection entre la rue de la Terrasse et la rue de la Passerelle).

Mise en place d'un panneau "céder le passage" avec marquage au sol sur la rue de la Passerelle.



## QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

Un laboratoire indépendant, agréé par la police de l'eau, effectue plusieurs fois par mois des analyses de qualité de l'eau potable mise en distribution par la SAUR.

Les prélèvements sont réalisés dans les différentes communes du périmètre du réseau (Bellegarde-en-Forez, Boisset-les-Montrond, Chalain-le-Comtal, Cuzieu, Grezieux-le-Fromental, Marclopt, Montrond-les-Bains, Rivas, Saint-Andre-le-Puy et Saint-Laurent-la-Conche).

Les résultats sont disponibles sur le site du Ministère des Solidarités et de la Santé à l'adresse suivante :

<https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>

### Les dépôts de calcaire :

Nous avons transmis à la SAUR les doléances de plusieurs habitants de la commune quant à la dureté de l'eau.

La SAUR a donné l'explication suivante : le PH de l'eau pompée dans les différents puits est très faible, une eau trop acide détériore les canalisations.

Pour y remédier, la SAUR augmente la valeur du PH.

Inconvénient : plus l'eau est chauffée, plus les dépôts de calcaire sont importants.

Il faut donc, dans la mesure du possible, limiter la température de l'eau dans nos logements pour préserver nos canalisations et nos appareils électro-ménagers.



## TRAVAUX DE VOIRIE

- Curage du fossé le long de l'ancienne voie ferrée.
- Elagage des platanes et de la glycine des cours de l'école et de la bibliothèque.
- Hydrocurage des entrées charretières d'une partie du chemin des Guignols avec rénovation, si besoin, des conduites affaissées, sous maîtrise d'œuvre de Loire Forez Agglo.
- Eclairage du stade de foot : les dossiers des demandes de subventions ont été déposés. L'intervention auprès du SIEL est programmée et sera effective dès réception des notifications des subventions.

## LES CANTINES SCOLAIRES « Un peu d'histoire » . (Extrait du Journal des Maires)

La toute première des cantines voit le jour en 1844 à Lannion (Morbihan) à l'initiative du maire qui crée une « salle d'asile et d'hospitalité » servant des repas et des soins de propreté aux enfants qui paient en fonction des possibilités de leurs parents. Dix ans plus tard et non loin de là, à Guernesey, Victor Hugo finance des repas chauds pour les enfants de l'école de l'île. L'alimentation collective se pratique alors de manière désordonnée et diverse dans les écoles ; les communes restant libres de donner, ou non, une aide alimentaire aux écoles.

En 1881 et 1882, Jules Ferry rend l'école gratuite, puis obligatoire et laïque, mais la cantine est « oubliée ». Elle va naître par le besoin : à la ville par le travail des parents, à la campagne par l'éloignement du domicile, et par la misère de beaucoup de familles.

Après la première guerre, la 3<sup>ème</sup> République tend à installer une école dans chaque commune mais la cantine n'est toujours pas au programme ; elle existe seulement par la volonté des maires. Les enfants mangent le repas préparé par la famille ou élaboré avec des produits de la ferme donnés à l'école. Il mangent dans la cour, sous le préau ou en classe.

## LES CANTINES SCOLAIRES « Un peu d'histoire » . (Extrait du Journal des Maires)

Ce n'est qu'en 1936 (année du Front Populaire et de ses nombreuses avancées sociales...) que le secrétaire d'Etat à l'Education nationale décide de l'obligation de construire un réfectoire dans toute nouvelle école et d'aménager des établissements existants. Deux ans plus tard, la France compte 9 000 cantines. Après-guerre, l'instituteur, qui a une obligation de surveillance le midi, et la mairie gèrent les cantines indépendamment de L'État qui se désengage au profit des communes. En 1946, on dénombre 11 000 « restaurants d'enfants », terme qui n'apparaît pour la première fois qu'en 1965.

À ce jour, les restaurants scolaires sont toujours facultatifs et restent à la charge des communes.

# LE MONDE ASSOCIATIF

## LE BRIGADIER D'OR

Connaissez-vous la troupe du Brigadier d'or ? Troupe théâtrale qui existe à BOISSET depuis les années 1970... une des premières activités du CJS avec la section football... L'activité théâtre n'a jamais cessé depuis...

En 1995 la troupe de théâtre a pris son indépendance.

Chaque année nous montons un spectacle avec différents groupes : ateliers des enfants, ados et adultes. Les répétitions commencent fin septembre pour vous présenter nos spectacles au printemps.

Cette année nous vous attendons à la salle des fêtes de BOISSET, samedi 28 mars, vendredi 3, samedi 4 et vendredi 10 avril à 20H30.



La soirée débutera en première partie par l'atelier des enfants qui proposeront le travail effectué avec la pièce : "Si verres sales m'était compté" de Laurent GUILLOT.

Vous découvrirez ensuite le 1<sup>er</sup> acte de la pièce des adultes : "Une famille peut en cacher une autre", une comédie de Yvon TABURET.



À l'entracte vous pourrez vous rafraîchir et déguster "les gâteaux des mamans".

La deuxième partie de soirée vous entraînera dans les deuxième et troisième actes de cette comédie de quiproquos, de rires, d'émotions et de détente.

Le spectacle du samedi 28 mars sera joué au profit de l'association "3 pas pour SELIM". Cela permettra d'accompagner les enfants en difficultés, de leur donner accès à des soins qui ne sont pas pris en charge par les organismes sociaux et surtout d'égayer leur quotidien. Pas de réservation.

Prix des entrées :

- 10€ avec boisson et part de gâteau jusqu'à 12 ans,
- 4€ euros en dessous de 12 ans.

renseignements 06.37.73.34.87

**Venez nombreux !**

## SOU DES ÉCOLES

Carnaval à Boisset : rendez-vous le 14 mars à partir de 16h00 à l'école.

Au programme : défilé costumé, embrasement de Monsieur Carnaval suivi d'une soirée animée à la salle des fêtes. Réservation des repas au plus tard le 6 mars.



En avril, le Sou organisera une chasse aux œufs. Pour nous aider dans notre organisation, nous aurions besoin de capsules d'œuf Kinder. Un carton de collecte est prévu à l'école.

Rappel : pour vos événements festifs le Sou vous propose des locations de matériel :

- deux friteuses au tarif de 10€ l'unité.
- une table et deux bancs, tarif : 5€.
- une plancha, tarif 30€ (35€ avec sa bouteille de gaz)

Réservation au 06 59 44 67 00



## GENTIANE ET COOKIE

Assemblée générale des adhérents samedi 4 avril à 14 heures, à la salle des fêtes.

## FOOT BALL CLUB BOISSET-CHALAIN



A la suite du dernier entraînement 2019, une distribution de papillotes, de clémentines, accompagnée de boissons a été organisée pour les joueurs et les parents.

Reprise des entraînements au mois de février, certainement au complexe sportif Pierre Magat.